Aux Contribuables de la susdite municipalité

## **AVIS PUBLIC**

## TENUE À HUIS CLOS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ** que suivant les différents décrets gouvernementaux, la séance du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2021 sera tenue à huis clos, via téléconférence.

Le public ne sera pas admis à cette séance et vous êtes invités à envoyer vos questions par courriel avant le 1<sup>er</sup> février midi à dg@berthiersurmer.ca.

Merci de respecter les directives gouvernementales de distanciation afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 19e jour de janvier deux mille vingt et un.

OUÉBEC NO OUÉBE NO OUÉBE

Martin Turgeon

Directeur général et secrétaire-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures, le dix-neuvième jour de janvier 2021. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour de janvier deux mille vingt et un.

Signé :.....

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier